

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Ingersoll-Rand #10 Lubrifiant

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Nom du produit	: #10 Lubrifiant	Manufacturier	: Ingersoll-Rand Company Hindley Green, Nr Wigan WN2 4EZ UK UK: 0044(0) 1942 257171 US: 1-800-866-5457
Nom commercial	: Ingersoll-Rand #10 Lubrifiant.		
No de fiche signalétique	: 7190		
Numéro d'appel d'urgence	: 0044(0)-1942-257171 (UK).		
Utilisations	: Agent lubrifiant		

2. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom chimique*	no CAS	%	Numéro CE	Classification
Europe Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant		70-100		
France				
Pays-Bas				
Allemagne				
Royaume-Uni (RU)				

* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

3. Identification des dangers

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

Effets et symptômes

- Contact avec la peau** : Légèrement dangereux en cas de contact cutané (irritant). Non sensibilisant pour la peau.
- Contact avec les yeux** : Légèrement dangereux en cas de contact avec les yeux (irritant).
- Conditions aggravantes** : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Premiers secours

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. S'il ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appelez un médecin immédiatement. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait.
- Contact avec la peau** : Laver avec de l'eau et du savon. Couvrir la peau irritée avec un émollient. En cas d'irritation, consulter un médecin. On peut utiliser de l'eau froide.
- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. On peut utiliser de l'eau froide. En cas d'irritation, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Utilisables** : PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre extinctrice.
GROS INCENDIE: Utiliser de l'eau pulvérisée, vaporisée ou une mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO₂). Les produits de décomposition thermique sont dépendants des conditions de température.
- Mesures spéciales de lutte contre l'incendie** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.
- Protection des intervenants** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par MSHA/NIOSH ou l'équivalent.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Appareil filtrant anti-vapeur. Bottes. Gants résistants aux attaques chimiques. Un appareil respiratoire isolé devrait être utilisé pour éviter une quelconque inhalation du produit.
- Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage** : Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié. Ne pas permettre à des eaux potentiellement contaminées, incluant les eaux de pluies, les écoulements provenant d'un déversement ou d'un incendie de pénétrer dans un cours d'eau, les égouts ou un drain. Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides comportent un risque d'incendie, évaporer les résidus sous une hotte. Mettre les contenants de ce produit à la masse. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. Conserver à l'écart des matières incompatibles telles que agents comburants.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Matériaux d'emballage**
- Usage recommandé** : Utiliser le contenant d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Mesures techniques** : Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.
- Mesures d'hygiène** : Se laver les mains après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée.

Nom des ingrédients

Limites d'exposition professionnelle

Europe

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant

ACGIH TLV (États-Unis).

TWA: 5 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Brouillard

STEL: 10 mg/m³ 15 minute(s). Forme: Brouillard

Équipement de protection individuelle

- Système respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.
- Peau et corps** : Blouse de laboratoire (sarrau).
- Mains** : Gants résistants aux attaques chimiques.
- Yeux** : Lunettes de sécurité.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Liquide.
Couleur	: Ambre.
Odeur	: Douce.
pH	: Non disponible.
Point d'éclair	: Creuset ouvert: >210°C (410°F) (Cleveland.).
Caractéristiques d'explosivité	: Risques d'explosion du produit en présence de chocs mécaniques: Sans objet. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques: Sans objet.
Propriétés oxydantes	: Non disponible.
Densité	: 0.86 à 0.87 (Eau = 1)
Solubilité	: Non disponible.
Densité de vapeur	: >1 (Air = 1)

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	: Le produit est stable.
Matières à éviter	: Réactif avec agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	: Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO ₂). Les produits de décomposition thermique sont dépendants des conditions de température.

11. Informations toxicologiques

Effets locaux

Irritation cutanée	: Légèrement dangereux en cas de contact cutané (irritant).
Irritation oculaire	: Légèrement dangereux en cas de contact avec les yeux (irritant).
Sensibilisation	: Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité chronique : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

Effets spécifiques

12. Informations écotoxicologiques

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes de traitement des déchets ; Déchets des résidus ; Emballage souillé	: Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement. Incinérer les rebuts.
Classification des déchets	: Non applicable.
Catalogue Européen des Déchets	: Non disponible.
Déchets Dangereux	: A la connaissance du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive 91/689/CEE.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADN	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	-		-

15. Information réglementaire

Réglementation de l'Union Européenne

- Utilisation du produit** : La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
- Produit de consommation.
- Avertissements supplémentaires** : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Réglementations nationales

Pays-Bas

- Classe K** : K3
- CPR** : Non réglementé.
- SHHR** : 0ZZ

SIRE	Santé	0
	Inflammabilité	1
	Réactivité	0
	Equipement	A

Allemagne

- Ordonnance sur les liquides inflammables** : Classe: Omis
- Classe de risques pour l'eau** : 2

Royaume-Uni (RU)

- Teneur en COV (usage au détail)** : Non applicable.
- Teneur en COV (usage industriel)** : Contient 0 % en poids de COV.
- Symbole(s) de dangers** :
- Phrases de risques** : Ce produit n'est pas classifié selon les règlements de l'Union européenne.

16. Autres informations

HISTORIQUE

- Date d'édition** :
- Date de publication précédente** : **Non applicable.**
- Version** : **1.00**
- Nom du responsable** :

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.